L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 AOUT 1865. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 25 AOUT.

A la Deuxième Page, on trouvera:
Le Feuilleton,
La liste des lettres restant au bureau de la poste
Des ventes par le shérif,
Et des ventes par des encanteurs,
Le départ des bateaux et navires,
Ainsi que nombre d'autres annonces.
Et à la 3me page, des annonces en français.

PAROISSE DES AVOYELLES.

M. Guerineau, de Marksville, est l'agent de l'*Abeille* pour la paroisse des Avoyelles.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par G. de Feriet—à 10 heures, au No 233 rue du Canal, le mobilier de la résidence et l'argenterie de table.
Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, 500 boîtes de vitres et [illegible] de [illegible].
Par S. Guinault—à son magasin d'encan, meubles, vaisselle et divers autres articles.
Par D. E. Morphy—au magasin No 110, rue du Camp, grand assortiment général de poêles, articles en ferblanc, en cuivre, et autres.
Par H. Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et vêtements.
Par G. Leaumont—au No 69 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.

Division de la Louisiane en Districts.

Nous recevons de M. Thomas W. Conway, assistant commissaire du bureau des affranchis, une communication qui nous informe que pour la meilleure organisation et opération des fonctions du bureau dont il est le chef, l'Etat de la Louisiane sera dorénavant divisé en districts. Dans les paroisses où il n'y a pas d'assistant-surintendant ou n'a pas encore été nommé, les maréchaux prévôts de paroisse rempliront les fonctions d'assistants-surintendants des affranchis, sans préjudice de leurs autres devoirs. On trouvera dans notre partie anglaise la liste des districts dont il est question.

ORDRE RELATIF AU COTON—Nous publions plus loin un ordre important de O. N. Cutler, qui vient d'être nommé par le secrétaire du Trésor agent spécial pour recevoir le coton capturé ou délivré dans l'Etat du Texas et dans la partie de la Louisiane qui est à l'Ouest du Mississippi.

M. Cutler déclare qu'il n'a plus besoin des services des agents nommés par M. Flanders et que nul ne pourra exercer aucun contrôle sur les propriétés capturées ou abandonnées dans les territoires ci-dessus désignés à moins d'une autorisation donnée par lui. Ceux qui commettront des fraudes au préjudice du gouvernement seront jugés par une cour martiale ou une commission militaire. Ceux qui expédieront des propriétés du gouvernement comme propriété particulière seront rigoureusement poursuivis.

UN NOUVEAU JOURNAL—M. Edwin L. Jewell va faire paraître un nouveau journal quotidien à la Nouvelle-Orléans. Cette feuille aura pour titre *The Daily Southern Star* et sera publiée rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Perdido. Le *Star* aura une édition du matin et une édition du soir. Dans le prospectus de M. Jewell nous trouvons une lettre du gouverneur Wells et une du maire Kennedy qui indiquent que le *Star* soutiendra l'administration de ces deux fonctionnaires en même temps que les principes du parti démocrate.

M. Jewell, qui a été longtemps propriétaire et rédacteur de l'*Echo de la Pointe Coupée* a déjà acquis de l'expérience dans les affaires de presse et nous lui souhaitons tout le succès possible dans sa nouvelle entreprise.

ORDONNANCE POUR LA FERME DES LEVEES

Nous lisons l'ordonnance suivante dans le journal officiel:

"Résolu que le maire de la ville de la Nouvelle-Orléans soit et est autorisé par la présente à faire un contrat, par acte notarié ou autrement, avec MM. Wm L. Robinson, J. R. Shannon et G. A. D. Kemper, pour l'achat et la collection des revenus des première et seconde sections des wharves (quais) des bateaux à vapeur de cette ville, pour le terme de dix ans à partir de la date du contrat, suivant leur proposition, [illegible] pour l'exécution de leur contrat.

Les conditions du contrat doivent être: 1o les fermiers ci-dessus nommés paieront à la ville, pour les privilèges accordés, la somme de $550,000 de la manière suivante, les deux premières années $50,000 par an, et les $450,000 restants en termes mensuels égaux pendant les huit années subséquentes. 2o Ils reconstruiront entièrement les levées avec du bois neuf, et prendront à leur charge les contrats faits par la ville pour la fourniture du bois de charpente. Ils entretiendront les levées en bon état."

FATALE QUERELLE A MOBILE—Mercredi dernier une regrettable affaire a eu lieu dans le bureau de Battle House à Mobile. Le colonel Charles Forsyth a frappé d'un coup de couteau Senor la Vega, ex-aide de camp volontaire du général Maury. Le blessé est en danger de mort. Cette querelle est attribuée à des dissentiments de famille.

NOBLE INITIATIVE.—Les dames de Jackson, Mississippi, préparent une pétition en faveur de M. Jefferson Davis.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE

Thermomètre de C. Duhamel, opticien, No 40, rue de Chartres.

[illegible] 1865	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	83	28 1/2
midi	87	30 1/2
3 heures du soir	86	30
6 heures ... do	79	26

INCENDIES—Hier matin vers quatre heures et demie la cuisine de la résidence de M. Gillespie, au coin des rues Laurel et Joséphine, a été complètement détruite par un incendie. Il n'est resté debout que la cheminée et l'un de ces fourneaux connus sous le nom de "Charter Oak Stoves." La famille Gillespie est de l'autre bord du lac. On suppose que cet incendie est l'œuvre de la malveillance. Nous apprenons que les pompiers ont arrêté une personne sur qui planent des soupçons.

—Le feu s'est déclaré dans la cuisine de Mme Hays, au No 232 de la rue Chippewa, mais on a heureusement pas tardé à se rendre maître des flammes. Les avaries s'élèvent à peu de chose.

ENREGISTRÉS ET AMNISTIÉS—Le nombre de votants enregistrés était, hier après-midi, à trois heures et demie, de 2079, celui des amnistiés, de 2215.

CHANGEMENTS—M. Christie, lieutenant de la police du Quatrième District, a donné sa démission. Le lieutenant Dourop le remplace.

DEVANT LA PREMIÈRE COUR—John McNab que John M[illegible] accuse de l'avoir assailli dans une intention de meurtre, a été envoyé, à sa propre demande, devant la Première Cour de District, pour que l'affaire fût soumise de suite à un juri.

AMENDES—Les cochers oublient de temps en temps qu'il ne leur est point permis de s'endormir sur leurs sièges. Deux d'entre eux ont eu hier à déplorer leur manque de mémoires.

—Deux amies, pour s'être battues et fort maltraitées dans la rue du Basin, en ont été quittes pour quinze piastres d'amende ou deux mois de prison.

CHANGEMENT DE LOCAL — Les bureaux de M. Gabriel de Feriet, encanteur, ont été transportés au No 41, du Passage de la Bourse Exchange Alley, où ils sont actuellement établis.

POUR LA RIVIERE OUACHITA—Le magnifique steamer NINA SIMMES, amarré au pied de la rue de la Douane, [illegible] ... Trenton et les points intermédiaires, sous le commandement du capitaine [illegible] ... favorablement connus dans le commerce de ce pays.

POUR LES ATTAKAPAS—Le rapide et léger vapeur CICERO [illegible] ... du capitaine J. W. [illegible] ... estimés.

LE NEW ERA POUR LA RIVIERE ROUGE—Ce bateau à vapeur rapide et à la [illegible] ... Shreveport et les points intermédiaires sur la rivière Rouge. Le NEW ERA ... W. F. [illegible].

POUR VICKSBURG—Le magnifique bateau à vapeur LUMINARY [illegible] ... sous le commandement du capitaine T. [illegible] ... au pied de la rue Commune.

POUR SHREVEPORT—Le bateau à vapeur de 1re classe LOUIS D'OR [illegible] ... Cheney Johnston, vétéran dans la navigation de cette rivière, et le capitaine T. P. Hine qui remplit les fonctions de commis.

Les Révolutions Politiques
AUX ETATS-UNIS.

(*France* du 21 juillet.)

I.

La crise que viennent de traverser les Etats-Unis n'est pas seulement une des guerres civiles les plus sanglantes que l'histoire mentionne: elle est encore et surtout une des révolutions politiques les plus considérables qui se soient accomplies en notre siècle.

Au début de cette terrible épreuve, lorsque l'opinion publique flottait incertaine en Europe, et que rien ne faisait prévoir le dénoûment de la lutte, M. Seward, écrivant à M. Dayton, ministre des Etats-Unis à Paris, s'exprimait en ces termes:

"Vous ne pouvez être trop ferme, ni trop explicite, en faisant connaître au gouvernement français qu'il n'a jamais existé, qu'il n'existe pas en ce moment et qu'il n'existera jamais dans l'avenir aucune idée de permettre qu'une dissolution de l'Union ait lieu, de quelque manière que ce soit. Il n'y aura ici qu'une nation et qu'un gouvernement, et *ce seront toujours la même république et le même gouvernement qui ont survécu à une douzaine de changements nationaux et à des changements de régime dans presque tous les autres pays.*"

Il y avait dans ces paroles autant de fierté que d'ironie. Le ministre américain faisait allusion aux révolutions européennes, et spécialement aux dix ou douze constitutions qui se sont succédé dans notre pays, semblait dire: les Etats-Unis seuls, au milieu de cette mobilité qui emporte partout ailleurs les gouvernements et les sociétés, échappent à la loi du changement politique, seules leurs institutions sont aujourd'hui ce qu'elles étaient hier, et elles seront demain ce qu'elles sont aujourd'hui.

Nous comprenons le sentiment qui a dicté ce langage. Mais est-il conforme aux témoignages de l'histoire et à la réalité des faits contemporains? Est-il vrai que les Etats-Unis soient après cette guerre ce qu'ils étaient avant, et que les deux grandes fractions de l'Union américaine divisées par la lutte, en se retrouvant de nouveau réunies, reprennent exactement toutes choses, sauf l'esclavage, au point où elles les avaient laissées, sans qu'aucun changement se soit introduit ni dans les mœurs, ni dans les lois, ni dans les rapports des Etats avec le pouvoir fédéral?

Si l'on veut se rendre compte du chemin parcouru et des modifications qu'a amenées le cours des événements, indépendamment de la volonté des hommes, on n'a qu'à appliquer aux Etats-Unis actuels ce qui était écrit à leur sujet, il y a dix, quinze ou trente ans. Certes, il n'est pas de pays qui ait plus constamment occupé, de nos jours, les historiens, les hommes d'Etat, les publicistes. Eh bien! qu'on ouvre au hasard le premier ouvrage venu sur les Etats-Unis, publié seulement avant 1860, voici l'idée qu'on y trouve de la Confédération américaine:

"Les Etats-Unis sont une réunion d'Etats indépendants, ayant chacun leur gouvernement particulier et qui ont délégué seulement à un Congrès fédéral le soin de leurs intérêts collectifs, et particulièrement de leurs relations avec les gouvernements étrangers, c'est-à-dire le droit de paix et de guerre et celui de faire des traités de commerce."

Cette définition qui résume toutes celles que nous donnent les publicistes les plus autorisés, est-elle encore vraie en ce moment? La crise à laquelle nous avons assisté n'a-t-elle porté aucune atteinte à l'indépendance et à la souveraineté des Etats dont la réunion formait les ETATS-UNIS? Dans ce grand duel entre le Nord et le Sud, les attributions du pouvoir central ne se sont-elles pas agrandies de tout ce que lui imposait la nécessité de défendre et de reconstituer l'Union par la force? N'est-ce pas vers lui que se tournent aujourd'hui tous les regards? N'est-ce pas son intervention qu'on sollicite à chaque instant? N'est-ce pas, enfin, sur les plans élaborés à Washington que se relève, au milieu des ruines et des désastres de la guerre, le nouvel édifice politique?

Nous pouvons invoquer ici des témoignages qui ne sont pas suspects. Un abolitionniste ardent et convaincu, M. Gerry Smith, orateur aussi éloquent que populaire, dans un discours prononcé tout récemment à New York sur les moyens de rétablir l'Union, conseillait au président Johnson la modération et la clémence, par la raison que le Sud, en se détachant du *Nord*, avait été de bonne foi.

"D'où on faire un crime, disait-il, à MM. Davis, Stephens, Lee et autres, de s'être inspirés des principes légués par Jefferson, ce grand homme qui a toujours prêché la souveraineté des Etats, plutôt que des principes de Madison? Jusqu'à la guerre, qui n'a été accusé de trahison pour être partisan de la doctrine de Jefferson; c'était une question à vider, la guerre l'a tranchée en faveur du pouvoir fédéral: mais ceux qui ont sincèrement défendu la cause qui a succombé, ceux-là sont-ils des traîtres?"

Une députation de la Caroline du Sud s'est rendue [illegible] ... Le langage tenu en son nom mérite d'autant plus d'être remarqué que c'est de la Caroline du Sud qu'est parti, on s'en souvient, le signal de la guerre. Or voici ce qu'a déclaré l'orateur de la députation, le juge Frost:

"Certaines illusions ont été dissipées par la RÉVOLUTION: La première est celle qui nous faisait considérer l'esclavage comme un élément de force politique et de pouvoir moral. Il est certain que *la vieille notion des droits d'Etat qui a contribué plus que tout autre chose à pousser la Caroline du Sud dans la rébellion a cessé d'exister.* L'illusion qui faisait du coton un roi s'est également évanouie. Nous rentrons dans l'Union avec un esprit délivré de ces erreurs et un nouveau système de travail."

Le juge Frost a bien raison d'appeler la situation nouvelle, créée par la guerre, une révolution, c'en est véritablement une, et la plus grande peut-être de notre époque, après la révolution française. Révolution sociale, car elle a affranchi 4 millions d'esclaves; révolution politique, car, loin de s'opérer par le jeu régulier des institutions, elle s'est accomplie contre l'un des principes fondamentaux de la Constitution américaine, et elle a brisé l'équilibre des pouvoirs publics au profit du gouvernement central, qui s'est fortifié de tout ce qui était enlevé à l'indépendance des Etats.

Nous apprécierons un autre jour la portée et les conséquences de cette transformation chez un peuple aussi puissant et aussi actif que celui des Etats-Unis; nous nous bornons pour le moment à la constater, en faisant remarquer seulement qu'une transformation de cette nature est bien autrement grave qu'un de ces changements de régime dont parlait M. Seward, et qui sont de simples translations du pouvoir souverain, mais non la modification de ce pouvoir lui-même.

Dans la grande fédération américaine, composée de trente trois républiques distinctes et autonomes, l'unité se substitue chaque jour à l'union. C'est la tendance générale de notre siècle.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'ancien monde, nous apercevons partout les mêmes symptômes. Les Italiens affranchis de la domination autrichienne, ont été vainement invités à former une confédération; ils se sont précipités dans l'unité. Ont-ils bien ou mal fait? cela les regarde, mais ils voulaient pouvoir dire: Il y a une Italie comme il y a une France, comme il y a une Angleterre; et ce désir d'être quelque chose et de faire bonne figure dans le monde les a entraînés. La Suisse elle-même, cette confédération modèle, chaque fois qu'elle a révisé son pacte fédéral, a fait un pas vers l'unité. Qu'est devenue aujourd'hui la souveraineté cantonale? Le mouvement séparatiste a été vaincu en 1847, et l'année dernière c'est le gouvernement central qui a rétabli l'ordre à Genève. L'Allemagne s'agite en proie à des aspirations qui se heurtent contre mille obstacles. De tous côtés surgissent des projets de réforme; mais le fond de tous ces projets est le même: fortifier le pouvoir central, et substituer aux souverainetés particulières une souveraineté unique et puissante.

Aux Etats-Unis, c'est sur la question de l'esclavage qu'a éclaté la lutte entre l'autorité fédérale et l'indépendance des Etats. Cette lutte a été gigantesque, mais quelle qu'en eût été la cause première, le résultat aujourd'hui serait le même. La présidence des Etats-Unis est devenue, en fait, une monarchie élective, et aucun souverain européen ne réunit entre ses mains des attributions plus vastes et un pouvoir plus grand que le premier magistrat de l'Union américaine.

Nouvelles télégraphiques.

Le *Persia*, parti de Liverpool le 12 courant, rapporte qu'on n'avait reçu aucunes nouvelles du *Great Eastern* et de ses consorts. Le *Times* suggère que la machine du *Great Eastern* peut avoir été endommagée et que, dans ce cas, les autres navires doivent être près de lui.

Lord Lyons remplace Bulwer comme ambassadeur à Constantinople.

Le *Times*, dans un article, soutient la nécessité de la politique du libre échange avec les Etats-Unis.

Napoléon est allé au camp de Châlons.

On dit que Napoléon médite l'annexion de la Belgique à la France, après la mort de Léopold. Il donnerait en compensation le Mexique au duc de Brabant, il donnerait encore la Vénétie à l'Italie, les provinces danubiennes à l'Autriche, et à la Russie un territoire dans l'Allemagne septentrionale.

La Banque de France a vu son encaisse diminuer de sept millions pendant la semaine.

L'armée romaine doit être augmentée de 3,000 hommes. Le choléra continue ses ravages.

Les négociations entre l'Espagne et Rome ont été conclues d'une manière satisfaisante à l'occasion de la reconnaissance de l'Italie. L'Espagne promet de protéger le pape.

La maladie de la pomme de terre a apparu dans quelques sections de l'Irlande.

La *Vienna [illegible]* dit que les difficultés entre l'Autriche et la Prusse doivent être regardées comme réglées.

L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse auront une entrevue à Dresde dans un jour ou deux. Ce dernier s'est fait mal à l'œil en chassant.

Le capitaine Wertz s'est déclaré non coupable. Le prisonnier a été renvoyé en prison et la Cour s'est ajournée.

La grande usine du pénitencier à Blackwell's Island a été entièrement détruite par le feu le 22 août. On rapporte qu'aucun prisonnier n'a échappé.

Le steamer Argosi No 3, allant de Cairo à Cincinnati avec le 70me d'infanterie de l'Ohio, a sauté près du débarcadère Hatfield, à 80 milles au dessous de Louisville. La commotion a fait sauter les tambours. Douze hommes ont été échaudés, quatre seulement selon toute probabilité. Quarante environ ont sauté par dessus bord, dont huit se sont noyés.

Un nommé L. Mess supposé complice de Booth, et une femme qu'on croit être Jennie Fipping ont été arrêtés le 22 à Indianapolis.

Le directeur général des postes a ordonné la reprise d'un service postal quotidien par chemin de fer, de Chatanooga à Macon et autres points.

NOUVELLES DU BAYOU LAFOURCHE.

Nous empruntons à la *Sentinelle* de Thibodaux, du 19 août les paragraphes suivants:

La crevasse coule toujours, et, pour peu que le bayou conserve encore pendant quelques jours le niveau qu'il a aujourd'hui, cette voie d'eau causera de grands ravages. Les cyprières sont déjà pleines et les clos commencent à se remplir.

—La récolte, comme nous le disions dans un de nos derniers numéros, a une belle apparence, mais elle souffre actuellement du manque d'eau. Une bonne pluie ferait la joie de beaucoup de monde, malgré que la cueillette du coton soit commencée sur plusieurs plantations. A part quelques grabots qui tombent avant de parvenir à leur maturité, cette récolte sera bonne.

Nous avons dans notre bureau une canne à sucre qui a été coupée sur l'habitation de M. Drozin Triche, sur laquelle on peut compter treize nœuds. C'est la première canne que nous ayons vue depuis trois ans qui ait atteint cette proportion au milieu du mois d'août. Ceux qui voudraient jouir de la vue de ce phénomène végétal sont priés de venir à notre bureau.

Dernièrement, à six milles en bas de Thibodaux, sur la rive gauche du bayou Lafourche, un affranchi a été tué par M John Tenney. Nous ne savons pas au juste comment et pourquoi la chose a eu lieu, mais s'il faut en croire ce qu'on dit, le nègre aurait été l'agresseur. Il aurait commencé par insulter Mme Tenney, puis se serait présenté, armé d'une hache, devant leur demeure. S'entendant appeler, M. Tenney est sorti sur sa galerie. A sa vue l'affranchi s'avança d'un air menaçant. Alors M. Tenney rentra dans sa maison, s'arma d'un fusil, ressortit, et, au moment où l'agresseur leva la hache, le coup part et l'affranchi tombe roide mort, frappé au dessous de l'aisselle. M. Tenney s'est constitué prisonnier.

Nouvelles de Matamoros.

Nous avons reçu des journaux de Matamoros de la fin de juillet et des numéros du 1er au 5 août. Nous extrayons du *Commerce*, les paragraphes suivants:

—Le journal officiel est venu enfin par son rapport de samedi dernier nous donner les détails que nous avions donnés sur le combat qui a eu lieu la semaine passée, à quelque distance de la ville. Après tout et le détail des trois, le *Ranchero* s'est décidé aussi à convenir que les faits sont positifs, que Cortina avait bien été battu qu'il y a eu 140 ou 145 soi-disant libéraux morts, blessés ou pris, les armes à la main, etc. Et il a répété plus ou moins à la lettre ce que le *Commerce* avait déjà annoncé avec détails avant eux.

Matamoros se porte comme un charme. Le commerce ne demande qu'à se regaillardir, et l'entrée ou la sortie des marchandises est devenue facile depuis la déroute des [illegible]. Un lot considérable de peaux est entré en ville venant de l'intérieur, et il y a partout envie d'acheter pour le colportage. Les petits marchands qui achètent pour la campagne font des bénéfices considérables, s'ils parviennent à passer. *Et ils s'essaient presque toujours!*

Un voyageur nous apporte des nouvelles de Monterey de huit jours. La place est toujours sous le commandement de M. le général de Brincourt, et la population est satisfaite de l'occupation et surtout de la conduite [illegible]

M. X. qui est marchand revendeur [illegible] un chargement choisi de beaux fruits [illegible] des pommes, des pêches, des [illegible] et il était mis en route pour Matamoros [illegible]

A trente lieues de Monterey, M. X. [illegible] il a passé [illegible] de leur conduite.

Il ne lui a pas manqué [illegible] Dans le camp, il y avait beaucoup d'Arabes, des Français et des Mexicains. [illegible] comme guides principalement. La [illegible] on ne doit pas dépasser, en contingent, plus de 800 hommes.

Le voyageur dont nous parlons a entendu mentionner les mouvements militaires que nous avons déjà indiqués. Le gouvernement a occupé [illegible] du Nord, y envoie des troupes, des hauts fonctionnaires et des vaisseaux. Dans les campagnes, on sait les nouvelles mieux qu'ici. De simples cavaliers apportaient l'occupation de Victoria par M. le baron de Brian, [illegible] et que la légion étrangère, et indiquaient ce dernier point comme leur garnison momentanée.

A 85 milles de Monterey, le marchand de fruits a rencontré les voleurs libéraux qui l'ont dévalisé complètement et ont voulu les avocats qui étaient destinés aux palais des amateurs matamorenses. Il n'est pas resté de tout le chargement quatre pêches!

DE NEW YORK A VERA CRUZ—Ainsi que nous l'annoncions le mois dernier, une nouvelle ligne de navires à vapeur, va mettre dans quelques jours Vera-Cruz en communication directe avec New York. Les départs auront lieu de ce dernier port le 1er et le 15 de chaque mois, avec escale à la Havane. Le *Manhattan* capitaine Turner, a dû quitter New York le 15 courant, c'est à dire avant-hier, pour accomplir le premier voyage.

La compagnie nouvelle porte le nom d'*American and Mexican Steamship Company.* Ses navires, tous neufs et construits exprès pour le service, sont disposés de manière à offrir aux voyageurs tout le comfort possible.

C'est un avantage inappréciable que l'établissement de cette ligne, qui nous permettra, grâce au télégraphe, de correspondre en moitié moins de temps avec Paris et Londres.

Ere Nouvelle du 17 juillet.

Nouvelles du Mexique.

Nous lisons dans une correspondance de Mexico adressée, sous la date du 25 juillet, au *Messager Franco Américain* de New-York:

Les rumeurs qui ont couru en Europe et aux Etats-Unis, relativement à la mission Eloin, ont été l'objet de nombreux commentaires dans tous les cercles politiques. On s'étonnait surtout d'apprendre que l'envoyé impérial eût été chargé d'avoir une entrevue avec le président Johnson. Devait-il d'aventure lui demander à brûle-pourpoint de reconnaître enfin l'empire? Ne voulant pas laisser ses sujets dans une plus longue indécision, Maximilien a fait démentir dans le journal officiel toutes les rumeurs relatives à la mission Eloin.

"L'empereur ne croit pas, avons nous lu, que la nation mexicaine ait besoin de la reconnaissance d'aucune autre, comme condition nécessaire de son existence. Qui pense ainsi la dégrade, et les Mexicains sont trop jaloux de leur dignité et de leur autonomie pour se placer dans une pareille condition. Si la politique des Etats-Unis exige que leur gouvernement conserve la situation qu'il a adoptée, le Mexique, tout en regrettant les bonnes relations d'amitié qu'il a entretenues avec lui, *ne s'alarme pas pour cela*, car ses actes ont démontré d'une manière solennelle qu'il gardera fidèlement la neutralité qu'il a proclamée."

Les Mexicains, "si jaloux de leur dignité," sont singulièrement malmenés, depuis quelque temps, par les préfets impériaux et autres fonctionnaires du genre. Pendant la semaine dernière, six journaux, la *Orquesta* et la *Doña Clara*, de Mexico; la *Idea Liberal* et le *Fierro Carril* d'Orizaba; la *Idea Liberal*, de Puebla, et l'*Album*, de Zacatecas, ont reçu des avertissements, accompagnés, dans plusieurs cas, d'arrestations des rédacteurs et de suspension momentanée. De plus, non content de mettre en vigueur la loi du 10 avril sur la presse, le gouvernement a envoyé à ses agents une *circulaire secrète* en date du 20 juin, soumettant les feuilles publiques à un nouveau régime dont elles n'ont pas connaissance. Les auteurs d'un délit de presse seront traduits désormais devant une cour criminelle, au lieu d'être jugés par les tribunaux correctionnels. Ce fait ressort d'une requête faite par le préfet de Puebla au juge criminel de cette ville à propos de l'arrestation du rédacteur de la *Idea Liberal*. Dans cette requête, le juge est invité à agir non seulement d'après la loi du 10 avril, mais aussi d'après la "circulaire secrète en date du 20 juin."

D'autre part et sur le même sujet, une correspondance de Mexico de même date, mais adressée au *Courrier des Etats-Unis*, contient ce qui suit:

Le gouvernement de l'empereur a senti le besoin de mettre un terme à certaines polémiques, dont l'unique effet est de raviver sans cesse les anciennes animosités. Deux journaux, *La Orquesta* et *Doña Clara*, ont reçu chacun un avertissement. En agissant ainsi, le gouvernement est à la fois dans son droit et dans son devoir. Il est des discussions que le pouvoir ne saurait admettre, parce qu'elles sont une attaque directe contre son principe et sont de nature à augmenter encore l'agitation qui règne dans le pays. Mais, tout en usant de ses facultés légitimes, peut-être le gouvernement trouverait-il profit à remonter à la source de cette même polémique que les circonstances l'ont amené à réprimer.

Ce n'est pas un fait sans portée, que la résurrection soudaine, dans certains journaux, de l'esprit d'opposition ouverte contre le régime impérial. Je qualifie ici la chose de son vrai nom, car personne ne s'est laissé prendre aux faux dehors d'admiration vers le régime constitutionnel qui voilent, sans la déguiser, la pensée réelle des avocats improvisés de l'appel au peuple, tel que l'a demandé la *Idea Liberal* de Puebla. Cela prouve deux choses: la première, que les ennemis de l'empire ont retrouvé assez d'audace pour reprendre publiquement la parole, la seconde, qu'ils se croient certains de s'adresser à des oreilles disposées à les écouter.

Il y a un an, à pareille époque, aucun journal n'aurait songé à assumer une telle attitude. Les écrivains qui [illegible] ne l'eussent pu en concevoir la pensée, convaincus d'avoir le sentiment public contre eux et de voir leurs provocations tomber à terre au milieu d'un silence improbateur. Pour qu'ils le fassent aujourd'hui, il faut qu'ils aient conscience d'un grand changement survenu dans l'esprit de leurs lecteurs.

A l'avènement de l'empire, en effet, la politique semblait avoir été reléguée d'un commun accord parmi les mauvais souvenirs du passé. On aurait été mal venu à la ressusciter, car elle symbolisait, pour l'immense majorité de la nation, les inquiétudes, les troubles stériles auxquels on se félicitait d'avoir échappé pour toujours. L'esprit de tous se tournait exclusivement vers les progrès matériels, le bien-être général, la sécurité stable dont le nouvel ordre de choses apportait la promesse. Toutes les aspirations se résumaient dans un seul mot: la paix. Quiconque eût essayé de faire entendre un langage propre à ramener l'agitation eût prêché dans le désert et se serait trouvé en discordance avec le sentiment presque universel. S'il n'en est plus ainsi, il faut bien en conclure que ce dernier sentiment s'est grandement modifié [illegible].

Quand un revirement de ce genre se produit dans un pays, il serait imprudent d'y fermer les yeux ou de le laisser passer inaperçu. Il importe au contraire d'en rechercher les motifs et la cause. Mais c'est un point qui ne m'appartient pas, et semblable étude étant, hors de proportion avec le cadre de cette correspondance.

La famille de J. F. Davis à Albany

On lit dans l'*Albany Journal* du 15 août,

Trois enfants de Jeff Davis, arrivés ici ce matin par le *St John*, se sont arrêtés quelques heures à l'hôtel Delavan et sont partis pour Montréal par la voie du chemin de fer. Il y avait deux fils et une fille cadette. Les noms des fils sont Jefferson et William. Ils étaient accompagnés de la mère de Mme Davis, une domestique blanche et une domestique de couleur. Un grand attroupement de monde s'est formé tout de suite à l'hôtel Delavan. Nombre de femmes y sont entrées et, au milieu des plus extravagantes manifestations de plaisir, ont donné aux enfants baisers sur baisers.

L'*Albany Journal*, choqué de ces manifestations, ajoute:

Si les enfants ne doivent pas répondre des fautes de leurs parents il y a certainement rien dans ceux [illegible] leurs parents qui leur fasse droit [illegible] des centaines d'enfants de familles loyales et respectables à des marques particulières d'intérêt et de considération.

FEUILLETON

Nos lecteurs trouveront le feuilleton à la seconde page de l'*Abeille*.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 24 août.

La semaine commerciale finit aujourd'hui. Le mouvement a été un peu modéré dans les différentes branches du commerce, à l'exception du coton qui, bien qu'il ne soit pas aussi [illegible] que mardi, n'en est pas moins en bonne demande, à des prix pleins. Les transactions de la semaine sont les plus considérables de l'année. Le stock en vente est à peine d'un quart aussi fort que le chiffre indiqué dans notre tableau et la quantité que les facteurs sont disposés à vendre aux prix actuels est encore moins forte. La perspective d'une diminution de l'approvisionnement a [illegible] le marché. Il a été reçu, dans la semaine, 21,000 balles, c'est-à-dire environ [illegible] de moins que l'année dernière.

L'or [illegible] calme et plus bas, il s'est [illegible] à l'ouverture, était coté à 144 [illegible] hier soir. Les transactions embrassent $2,500 et $10,000 à 144, [illegible] à 143 3/4 [illegible] Un lot de $5,000, attendu par le steamer qui doit arriver demain, a été vendu, à 144 Il s'est vendu en outre, $2,500, en petites pièces, à 143 1/2 et quelques pièces de vingt piastres à 143 1/2—Il n'a pas été annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres américaines sont cotées à 140 à 141 et les piastres mexicaines à 145 à 146.

Les cours du change étranger se sont bien maintenus, aussi l'animation a été moins grande qu'hier. Les ventes de sterling comprennent une bonne traite particulière de 2,000 livres (£500, 1,000 et 500) à 152 et quelques traites de première classe à 152 1/2 à 153 Les banques ont exigé 155—Il s'est vendu une bonne traite particulière de 75,000 francs à 3 72 1/2; 110,000 francs (30,000 et 80,000) à 3 70 et une traite d'un banquier, pour une petite somme, à 3 68 1/2 —Les banques ont demandé 3 65—Nous cotons le sterling à 148 à 153 celui des particuliers et 155 celui des banques, le change de France à 3 78 3/4 à 3 77 1/2 le premier et 3 65 le second.

Nous avons remarqué plus d'offres de change sur le Nord. Il a été [illegible] une forte somme de Mobile. Quelques unes des banques ont tiré, de bonne heure, sur New York, à 3/8 d'escompte et d'autres à 1/8 [illegible] de 3/4. La demande a été assez bonne sur les comptoirs. Les transactions d'aujourd'hui comprennent $30,000 à vue sur New York à 7/8 d'escompte, $120,000 ($20,000 et $100,000) à 1 et un peu plus au même taux, $30,000 à vue sur Boston à 1; $32,000 ($20,000 et $12,000) à un jour de vue sur New York à 7/8 et $20,000 à 1 1/4 $10,000 à dix jours à 1 3/8, $25,000 à dix jours à 2 1/2, une assez forte somme à trente jours à 2

25 actions de la Banque de l'Union, 25 de la Banque des Mechanics and Traders et 53 de la Banque du Crescent ont été vendues à des conditions particulières. Les 200 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville—nous en avons parlé dans le bulletin d'hier—se sont vendues à $127 et les 5 à $128. Il a été transféré, dans la semaine, 42 actions de cette compagnie le 18, 20 le 19, 15 le 21 et 20 le 22. Les bons de la ville ne sont pas en demande; ils sont cotés à 79 les consolidés et 69 à 70 les émissions en [illegible] On a vendu un peu de scrip de Compagnies d'assurances mais les prix n'ont pas été annoncés.

Les billets de banques n'ont guère varié; les cours se maintiennent généralement bien. Les transactions d'aujourd'hui comprennent $1000 de la Banque de la ville d'Orléans, intérêt 65 à 68 et 88 1/4 cents à la [illegible] $700 à 68 et $5000 à 69 1/2. $3,000 de la banque de la Louisiane à 35; $1500 [illegible] Banque de l'Etat de la Louisiane à 57 1/4 et $2,000 à 57 1/2.—Nous cotons les billets de la banque de la Louisiane à 36 à 39 cents à la piastre, ceux de la Banque de l'Etat de la Louisiane à 56 à 58, ceux de la Banque de la Nlle Orléans à 65 70.

Décédée hier matin, 24 août 1865, à 7 heures, à l'âge de 21 mois, MARIE TOURNIER, fille de Nicolas Tournier et de Marguerite Houmel. Les membres de la Loge [illegible] No 5 et les amis de la famille sont respectueusement priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin, à dix heures. Le convoi partira de chez son père, rue Bienville No 1[illegible].
Par mandement du Vén.
LOUIS PHILIPPE, secrétaire. 25 août.

—SERVICE FUNEBRE—

Un service funèbre sera célébré à l'église Cathédrale St. Louis, le LUNDI, 28 août courant, à 7 1/2 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue dame Vve P. F. GANUCHEAU née De Grey. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

ATTENTION.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de 500 caisses vitres et 20 caisses [illegible] qui se fera aujourd'hui à midi, aux salles d'encan de MM. E. Roger & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

M. D. E. Morphy, encanteur, continue ce matin, à 10 heures, au magasin No 110 de la rue du Camp, la vente, pour cause de liquidation, de différents articles de fourneaux, d'articles en ferblanc, en cuivre et en tôle.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

UNE réunion importante de cette société aura lieu, dans la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre les rues St Philippe et Dumaine, DIMANCHE prochain, 27 du courant, à 11 heures du matin. Tous les membres sont instamment priés d'y assister.
Par ordre, C. R. FAGOT, Président.
A. SAMBOLA, Secrétaire. 25 août—3

A. L. G. D. G. A. de l'U.
La R.·. L.·. Loge [illegible] ... [illegible]
Par ordre du Vén. [illegible] A. G. PREVOST, [illegible] 25 août—2

POSTSCRIPTUM.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suspension des pardons.

New York, 24 août—Le gouverneur Parsons, de l'Alabama, a télégraphié au Président Johnson de suspendre toutes les pétitions pour des pardons qu'il a recommandés avant la date de la dépêche. On ne connaît pas le but du gouverneur Parson.

Jackson, 24 août—La Convention s'est ajournée aujourd'hui, à 3 heures, sujette à être rappelée dans six mois, à la discrétion du Président.

La constitution a été amendée de manière à établir dans chaque comté des Cours des [illegible], ayant juridiction dans les affaires testamentaires, de douaires, de mineurs et de personnes *non compos mentis*.

L'ordonnance a été rejetée par 50 voix contre 41, elle proposait de soumettre au peuple l'amendement à la constitution, pour son adoption ou son rejet.

Une dépêche du Président Johnson au gouverneur Sharkey, exprime son espoir de voir adopter promptement l'ordonnance sur l'émancipation; il offre de mettre à la disposition des autorités civiles, des forces militaires, s'il est nécessaire.

Une résolution a été adoptée nommant un comité pour conférer avec les autorités des Etats-Unis sur la reconstruction des levées du fleuve Mississippi.

Un mémoire éloquent, signé par plus de quatre mille dames du Mississippi, en faveur de Jefferson Davis et de Charles Clark, a été lu; et une résolution a été adoptée pour prier le président de la Convention de le transmettre au Président Johnson.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Jeudi soir, 24 août.*

COTON—Durant les deux ou trois jours qui viennent de s'écouler, le mouvement, sur notre marché avait perdu son activité [illegible] New York—45 cts pour le middling—et [illegible] de 45, a en quelque sorte déprécié le marché; mais les facteurs ont continué à maintenir leurs prétentions et, à l'exception de quelques lots, nous n'avons pas entendu dire que les acheteurs aient obtenu quelque avantage. La demande n'a pas été très active mais elle a été générale et les ventes en sont montées à 1750 balles prises par onze personnes, le plus fort lot ayant été de 600 et le reste, 300, 200 150, 150, 125, 100, 86, 49, 47 et 40. Nous continuons à coter l'ordinary à 32 à 34 cts, le good ordinary 37 à 38, le low middling 40 à 41, le middling 43 à 44 et le strict middling à 45 à —. En même temps, on nous a dit qu'on avait vendu du strict good ordinary à 39 cts et du strict low middling [illegible] 42. Les ventes de la semaine embrassent 15,600 balles, ce montant étant le plus fort qu'on ait encore atteint cette année.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1864 ... balles	4375	
Reçu durant la semaine	20743	
" précédemment	[illegible]	
		[illegible]
Exporté durant la semaine	12984	
" précédemment	156787	
		169691
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		[illegible]

SUCRE ET MELASSE—Le marché est toujours très calme et il ne s'y est fait aujourd'hui que quelques petites ventes de sucre [illegible] à 18 1/2 à 19 cts pour le jaune et 20 cts la livre pour le blanc. Il s'est aussi fait quelques petites ventes en détail tant de sucre que de mélasse, aux prix antérieurs.

FARINE—Le marché a été calme aujourd'hui et les ventes ont embrassé 43 barils de farine [illegible] 200 d'extra, le tout écoulé à des prix [illegible] blanc extra à $12 25 le baril. [illegible] barils de farine extra, légèrement avariée, vendus $9 50, et 129 de bonne extra à $11 64 le baril.

GRAIN—La demande a été meilleure aujourd'hui et les ventes de maïs ont embrassé 3400 sacs, dont 500 de blanc mélangé à $1, 465 de blanc prime à $1 05 et 2400 sacs de, en trois lots à $1 10 le boisseau. 1300 sacs d'avoine dont 100 [illegible] et médiocre à 45 cts, 100 de [illegible] à 55 cts, 400 de [illegible] prime à 67 1/2 et 300 à 70 cts le boisseau.

DRECHE—300 sacs en sont vendus, il y a un ou deux jours à $1 47 1/2 le boisseau.

PORC—Le mess se détaille à $32 à $33 50 le baril.

CORDE—Un lot de 175 rouleaux s'est vendu à 14 cts la livre.

CAFE—Le Rio se vend en détail à 31 à 31 1/2 la livre, selon la qualité.

FRETS—Il y a en ce moment une quantité considérable de coton destiné à l'exportation pour le Nord et pour l'Europe, et il y a [illegible] de places affrétables, soit sur navires à voiles, soit sur steamers, qui ne sont déjà engagés. Les [illegible] demandés par les navires à voiles pour N. York sont 7/8 par livre de coton, et les steamers [illegible] 1 1/2 à 1 3/4 cts. Les navires à voiles pour Liverpool demandent 7/8 d, et ceux pour le Havre 1 3/4 cts la livre.

Les arrivages, cette semaine, de principales [illegible] en fait de produits ont embrassé 435 boucauts de sucre, 212 barils de mélasse, 11156 barils de farine, 11 boucauts de tabac, 335 barils de porc, 863 barils et 595 barillets saindoux, 629 barils de bœuf, 372 barriques de bacon, 1217 sacs de farine, 12918 sacs de maïs, 10622 sacs d'avoine, 3796 balles de foin et 3878 sacs de son.

Les importations comprennent 104 boucauts et 160 barils de mélasse, 100 sacs café.

Les exportations comprennent 31 barils de mélasse, 600 barils de farine, 150 barils de whisky et 200 sacs de maïs.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 24 août 1865

Arrivé hier, 55 bœufs de l'Ouest, 377 bœufs du Texas, 0 cochons et 0 veaux. Vendu, 10 bœufs de l'Ouest, 197 bœufs du Texas, 20 cochons et 8 vaches à lait. Reste à vendre, 113 bœufs de l'Ouest, 180 bœufs du Texas, 50 cochons, 142 moutons, 45 vaches à lait et 60 veaux.

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net. [illegible]
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net. [illegible]
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net. [illegible]
Bœuf du Texas 1e qualité, [illegible]
Bœuf du Texas, 2me qualité, [illegible]
Bœuf du Texas, 3me qualité, [illegible]
Cochons, par liv. [illegible]
Moutons, par tête, [illegible]
Veaux, par tête, [illegible]
Vaches à lait, par tête, [illegible]

Eglise Evangélique Française

Encoignure [illegible] et Liberty
L'entrée est rue [illegible], au rez de chaussée.
SERVICE RELIGIEUX CHAQUE DIMANCHE A MIDI.
Les dimanches 27 août et 3 septembre, Sermons de préparation à la Sainte Cène, qui sera célébrée le dimanche 10 septembre. 24 août—2t

Demande de Cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière pour une petite famille. On préférerait une femme de couleur. S'adresser au No 24, de la rue du Camp. 25 août—3t

30...... Rue Baronne...... 30

Le restaurant de A. M. MITCHELL, Rue Baronne, 30, près Canal, VIENT D'ETRE OUVERT. C'est le meilleur restaurant [illegible] de la ville. [illegible] A. M. MITCHELL, 30, rue Baronne.

A. KELLER & JUL. MOSSNER, Exchange Alley, No 10, VIENNENT de recevoir un grand assortiment de MONTRES EN OR ET EN ARGENT, américaines, anglaises et suisses. Ils ont aussi un assortiment complet de BIJOUTERIE FINE et de DIAMANTS. [illegible]

A LOUER IMMEDIATEMENT. Le café et installations, encoignure des rues Toulouse et Bourbon, vis-à-vis du THEATRE DE L'OPERA. Aussi—le café à l'angle Sud-Ouest du même édifice. S'adresser au bureau du Théâtre ou à M. A. [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL. Le bureau de la Compagnie de [illegible] de l'Atlantique et du Mississippi a été transporté au No 54, à la RUE DE LA COMMUNE, en face du City Hotel. 19 août—1m G. R. FERRAN.

AVIS. A collection des TAXES DE VILLE pour 1864 sera faite [illegible] Hôtel de la ville.

L. E. MARCHAND IMPRIMEUR, 201 RUE DE CHARTRES 201

Académie de Musique.
RUE ST CHARLES.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL—Propriétaires
J. KETTRICK ... Directeur
S. H. VERNEY ... Régisseur.

VENDREDI SOIR, 25 AOUT, Grand succès du drame intitulé CHRISTMAS EVE, OR THE DUEL IN THE SNOW. ELLA WREN NESBITT, dans le rôle [illegible]. *A day after the Wedding*

DEMAIN, GRANDE REPRESENTATION A MIDI, POUR LES DAMES ET LES ENFANTS. [illegible] BEN BOLT. Aussi THE CHIMNEY CORNER et LOVE'S ELIXIR or the Magic Marriage. [illegible]

ORDRE RELATIF AU COTON.

Département du Trésor, Washington, 28 juillet 1865.

MONSIEUR—J'ai nommé, aujourd'hui, Mr O. N. Cutler, agent spécial pour recevoir et collecter le coton capturé et livré, dans l'Etat du Texas et dans l'Etat de la Louisiane, à l'Ouest du Mississippi. [illegible]
H. McCULLOCH, Secrétaire du Trésor.
A Mr. G. F. Flanders, agent spécial du Département du Trésor à la Nouvelle-Orléans, Lne.

I—En vertu de l'autorisation que donne l'Honorable Secrétaire du Trésor, les services de tous les agents nommés par Mr B. F. Flanders, [illegible]

II—[illegible]
III—[illegible]
IV—[illegible]
V—[illegible]
VI—[illegible]
VII—[illegible]

O. N. CUTLER, Agent Spécial du Département du Trésor.
A la Douane, Nouvelle-Orléans, 21 août 1865.
Les journaux de l'Ouest de la Louisiane sont priés de [illegible]

NOUVELLE ORLEANS, 24 août 1865.

Club Démocrate National Conservateur.

Le meeting a été appelé à l'ordre par le Secrétaire Mr. G. E. Harper, et Mr. J. [illegible]
Les officiers dont les noms suivent ont été nommés par acclamation:
H. F. BOND, Président;
S. SAUMBACH, Vice-Président,
A. ISRAEL, Secrétaire.
Il a été décidé que ce Club portera le nom de CLUB DEMOCRATE NATIONAL CONSERVATEUR DU 2me DISTRICT REPRESENTATIF—puis le meeting s'est ajourné à LUNDI SOIR, 28 août, à sept heures, au No [illegible] de la rue Bienville.
On a été nommé de Agents au Comité Central:
MM. G. CROMAN,
JOS. TAYLOR,
W. A. GORDON.
H. F. BOND, Président.
A. ISRAEL, Secrétaire.

[illegible] de l'Etat

Les résolutions suivantes ont été adoptées, à une réunion du comité, le 21 août 1865.
RESOLU—Qu'il est recommandé que les démocrates de la Nlle Orléans organisent des clubs démocratiques, dans les différents districts de la ville.
RESOLU—Qu'à l'effet d'avoir une expression des opinions des démocrates [illegible] Convention démocratique de l'Etat, laquelle aura lieu le JEUDI, 7 septembre 1865.
RESOLU—Que les délégués qui seront ainsi [illegible] Convention Démocratique d'Etat, [illegible]
B. CROMAN, Jr., Secrétaire. J. AD. ROZIER, Président.

AVIS. Le soussigné prie M. L. SOULET [illegible]

A LOUER. L'HOTEL D'ORLEANS, situé rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, [illegible] Conditions libérales. S'adresser à A. ROCHEREAU & CO. [illegible]

Petit paquet de pièces d'or.

La été trouvé, le 21 du courant au soir, un petit paquet de pièces d'or, dans la grocerie de Mr. A. [illegible] La personne qui [illegible]

LIGNE DE LA MALLE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE. [illegible] Le bon bateau FRANCES [illegible] J. C. HARRIS [illegible]

Société Portugaise de Bienfaisance. Nlle Orléans, 24 août 1865. AVIS D'ELECTION. LES officiers et les membres de cette société sont [illegible] P. LUIS, Président.

Nova Orleans, 24 de Agosto 1865. Sociedade Portugueza de Beneficencia. NOTICIA DE ELEIÇÃO. Segundo mandão os regulamentos desta Sociedade, a eleição para Officiaes e Medico deve [illegible] P. LUIS, Presidente. 24 août—3

GRANDE REUNION DES BRAVES CORDONNIERS POUR DAMES. TOUS les ouvriers cordonniers pour dames, [illegible] DIMANCHE 27 courant à 1 heure P. M., [illegible] Par ordre du président. ALFRED PAILLOT, EUGENE GILET, vice président, JULES [illegible], secrétaire, JULES MALLET, [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. Assemblée Générale. MESSIEURS les sociétaires sont priés [illegible] DIMANCHE [illegible] Par ordre du Président. G. SOUR, secrétaire.

AVIS public est par le présent donné aux créanciers de la succession de CHARLES BAVALE [illegible]

ST. CLAUDE INSTITUTE. [illegible] DUREL [illegible] MILLIERE. A l'angle de la rue St Claude et de celle des Ursulines—(Ex-Institution [illegible]). COURS complets, de français, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Hoffman & Marks.

Marchandises sèches et vêtements.
PAR HOFFMAN & MARKS, S. S. SELNICKER, encanteur, Bureau, rue de Chartres No 38
VENDREDI 25 août, à 10 heures du matin, il sera vendu: [illegible]

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c. PAR GABRIEL LEAUMONT. Salle d'encan 69, rue de Chartres. VENDREDI, 25 courant, à dix heures du matin, il sera vendu: Un assortiment d'habillements. [illegible]

Poêles, articles en ferblanc, en cuivre et en tôle. PAR D. E. MORPHY, encanteur. [illegible] No 110 de la rue du Camp. [illegible]

Meubles—Meubles. PAR McKERREN & LANDRY. [illegible] SAMEDI [illegible]

Meubles, Verrerie, Faïence, Argenterie, &c. Par G. de FERIET, Encanteur. VENDREDI, 25 août 1865 [illegible] au No 233 de la rue du Canal [illegible]

Beaux Meubles, Piano, &c. PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau No 41, Passage de la Bourse. SAMEDI 26 août 1865 [illegible] Club No [illegible]

Succession d'Antonio Bregnera—No 25 450. PAR G. DE FERIET, encanteur. EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans [illegible]

VINS, LIQUEURS, etc.

10 pipes [illegible] ... Cognac Hennesy, ... Otard, Dupuy & Co ... barils vin blanc, ... Wm Morton, ... Château [illegible]. A vendre par COUTURIE FRERES, 37, Vieille Levée.

PRODUITS DE LA HAVANE. 500 caisses [illegible] A vendre par COUTURIE FRERES, 37 Vieille Levée.

AVIS. M. E. B. LOGAN, [illegible]

TROIS CENTS BALOTS TOILE D'EMBALLAGE. [illegible] WRIGHT & MACAY [illegible]

ARTICLES DE MODES. Arrivages réitérés de MODES ET ARTICLES EN PAILLE. En magasin, un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX ET CAPOTTES, RUBANS de tous genres et de toutes couleurs, FLEURS américaines et françaises, COURONNES pour enfants et mariées, RUCHES, BLONDES, françaises et anglaises, CREPES, FRANGES, garnitures en [illegible], capotes, robes, &c. Ventes aux prix les plus réduits du marché. [illegible] W. DAUPHIN, 78, Bourbon.

PRODUITS DE CUBA ET AUTRES. En douane, au magasin et attendus: 1000 caisses SUCRE blanc, jaune et brut, 20 boucauts SUCRES [illegible], 100 sacs CAFE Rio prime, 100 paniers CHAMPAGNE G. Gilbert, 10 pipes véritable GENIEVRE de Hollande, 20 caisses vieux VIN cognac, 100 barils VIN de BORDEAUX, 1200 bar. VIN de BORDEAUX [illegible]. A vendre par WM. E. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

CONFISEUR. On demande de suite un CONFISEUR. [illegible] J. RIMBERT, [illegible]

EN DEBARQUEMENT. [illegible] A vendre par [illegible] LANATA, [illegible]

DIVERS! DIVERS! CINQUANTE [illegible] J. S. VANHORN, [illegible]

MAGNOLIA WHISKEY. [illegible] VERMOUTH. [illegible] VIN ROUGE. [illegible] A vendre par T. BAILLY-BLANCHARD, Jr. [illegible]

A VENDRE. 200 pièces COTONNADE des Attakapas chez A. JACQUET, No 37 Vieille Levée.

PAR suite de la mort de Mr A. J. AUGELEY, la société A. J. AUGELEY & Co a été dissoute [illegible] Mr JAMES D. BLAIR [illegible] JAMES D. BLAIR & Co [illegible] Nlle Orléans, [illegible] août 1865.

CUISINIERE FRANÇAISE. ON demande une bonne cuisinière française au No 146, rue de la Douane. [illegible]

A LOUER. Une jolie maison à louer, [illegible] L. E. POTHIER, [illegible]

AVIS AU PUBLIC. Succession de Auguste Volsin. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

500 boîtes Vitres. PAR E. ROGER & CO. D. DEJAN, encanteur. VENDREDI, vingt cinq courant, à midi, [illegible] Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. 500 boîtes vitres, grandeurs assorties [illegible] Conditions comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 22 août

200 caisses verres. PAR E. ROGER & Co, D. DEJAN, encanteur. VENDREDI 25 courant, [illegible] Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. [illegible] Conditions—comptant [illegible]

Chemises, Chapeaux, et 300 douzaines Chaussures. PAR E. ROGER & Co. D. DEJAN, encanteur. SAMEDI, 26 du courant, à 11 heures du matin, [illegible] 200 douzaines CHEMISES flanelle, hickory & [illegible] 150 CHAPEAUX, [illegible] [illegible] caisses Bottes, Souliers et Brodequins. [illegible]

PAR S. GUINAULT, Encanteur. Bureau—Bienville et Passage de la Bourse. GROCERIES. IL sera vendu MARDI, [illegible] 1865, à 10 heures du matin, [illegible]

Propriété rue Casacalvo. PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Encoignure du Passage de la Bourse et Bienville. SAMEDI, 26 août 1865, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Banquiers, rue [illegible]

Vente péremptoire pour cause de départ. PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Meubles, vaisselles et divers articles. PAR S. GUINAULT, encanteur. [illegible]

Marchandises sèches, Linge fait, Caleçons, Chemises, Bas, Chaussures, Meubles et une [illegible] PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur. SAMEDI, vingt six août, à dix heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, [illegible]

Succession de Marcelin Chaval et d'Odile [illegible] Vente de Groceries et Meubles. PAR RENE GUTIERREZ, encanteur. Salle d'encan No 34, rue de Chartres. GROCERIES. Samedi, [illegible]

Succession d'Elisabeth [illegible] Gerber, [illegible] John Rotering. PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER, CHAS. E. FORTIER, encanteur, No 23, rue de la Douane. [illegible]

Graines de jardinage. REÇU tout récemment, par les steamers [illegible] D. MAUPAY, rue Gravier No [illegible]

RESTAURANT A VENDRE. L'INSTALLATION du restaurant connu sous le nom de "Restaurant d'Emmeric" No 9 rue Union, [illegible] J. A. DEL TRIGO. [illegible]

AVIS. TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de Joseph [illegible] ANTHONY SAMBOLA, [illegible]

AVIS. [illegible] LIVE OAK [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE. CENT quatre-vingt mille Londres, Conchas, [illegible] A vendre par BORNIO FRERES, rue Gravier, No 77.

25 BALLES TABAC EN FEUILLE. CINQUANTE-UN mille cigares de la Havane [illegible] BORNIO FRERES, rue Gravier, No 77.

SAVON! SAVON! A VENDRE par [illegible], PALM SOAP de A. BILLAUD, [illegible] MANASSAS SOAP, [illegible] AUSSI—[illegible] PALM SOAP, [illegible] REMARQUE IMPORTANTE—[illegible]

Les célèbres Corsets en fer, [illegible] A meilleur marché que le coutil. [illegible] M. F. BERNARD.

Machine à faire d'emballage. [illegible] JAMES HARVEY.